



Le Livre de Bord



Villiers le Sec 2020





Sommaire

Autre fonction pour Mme Valentine DUVAL
Vol au domicile de Mr et Mme FONTAINE Alexandre et Jamila
Vœux de la Municipalité
Remise de médaille à US MEMORY
Vol au domicile de Mr et Mme Yann et Audrey GIRARDOT
Repas des Aînés
Activités scolaires
Journée Pêche à la truite
Résultats des Élections Municipales 2020
Mois de Mars – épidémie CORONAVIRUS
Élection des Maires et Adjointes – Ajournement et Report
CORONAVIRUS – Consigne de la Mairie
CORONAVIRUS – La solidarité s'organise
Bonne idée du boucher de Chalindrey
CORONAVIRUS – Réouverture des services de la Mairie
CORONAVIRUS – COMPTOIR DU JARDINIER – Un peu d'évasion 3 pages
Cérémonie du 8 Mai
COTONAVIRUS – Dé confinement : mode d'emploi
CORONAVIRUS – Réouverture des étangs
Conseil Municipal 2020-élection du Maire et des 3 Adjointes
Chaumont US MEMORY – Devoir de mémoire – Mr Jacky RUSNOV
CORONAVIRUS – Reprise des messes à la Paroisse
Décès de Monsieur Paul FLAMÉRIEN
CHAUMONT US MEMORY – Querelles injustifiées Mr Jacky RUSNOV
Inscriptions scolaires 2020-2021
Nouveaux habitants : Mme Cathy et Mr Xavier ROBLLOT
Addition lourde après la fermeture des cantines – Mme Laurence MEUNIER - AGGLO
Chaumont Poids Lourds pour Plein'Est – Mr Stéphane BLANCHOT
Magazine de la Haute-Marne : Hommage à Paul FLAMÉRIEN
Naissance de Inès – de Mme Myriam SALGADO et Mr Jérémy IDDIR
CONSEIL D'AGGLO – les vice-présidences – Mme Laurence MEUNIER
Spectacle de fin d'année à la Micro-Crèche
Dernier pique-nique de l'année à la Micro-Crèche
Chaumont Poids Lourds – Mr Stéphane BLANCHOT
Rentrée des classes RPI Villiers le sec : Mmes COLOMBO, MASSENET, VAUTHIER-LUCCHI, BONGIORNO
Rentrée des classes RPI Euffigneix : Mmes CHRETIENNOT, ROUX
Décès de Mr Thierry FLOUVAT
Rentrée à la Micro-crèche
Cession de bois de chauffage 2020-2021
US Memory – 3 ^{ème} ouvrage
Cérémonie du 11 Novembre
Noël des enfants
Travaux rue de Praigney



LAVILLE-AUX-BOIS

La nouvelle secrétaire de mairie présentée lors des vœux

Samedi 11 janvier, la municipalité a convié les habitants de la commune au traditionnel pot de nouvelle année. Le maire, Claude Georges, a remercié les personnes qui se sont déplacées et évoqué les travaux effectués, notamment ceux concernant les rues avec la mise en sécurité (nouveau parking et pose de plots grande rue entre les maisons Desprey et Aubry).

Les derniers effacements de réseau et pose de nouveaux lampadaires seront réalisés prochainement (rue de la Grande-Haie et abords de la route) ainsi que les derniers raccordements à l'assainissement rue du Val Moiron. Les travaux pour acheminer la fibre sont terminés, la réception effective dans les foyers se fera au printemps.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile, ce problème récurrent devrait être solutionné à plus long terme. Le maire en a également profité pour remercier la secrétaire de mairie, Christine Mangin qui est remplacée par Valentine Duval. Celle-ci est chargée du recensement et passera chez les habitants, ce qui lui permettra de faire plus ample connaissance.

Le maire a ensuite invité à trinquer à l'an nouveau, chacun appréciant cet agréable moment de convivialité et d'échanges.



Christine Mangin et Valentine Duval,
nouvelle secrétaire de mairie (à droite).



Notre village ne peut que se féliciter de cette nouvelle fonction de Mme Valentine Duval (Agente Postale Municipale de Villiers depuis le 4 Novembre 2019).

Elle s'implique avec professionnalisme au bien être de la Poste et avec cœur au Secrétariat de la Mairie en secondant avec brio M^{me} Marina BONFILS-RATIER.



Mairie de Villiers-le-Sec

A l'attention des habitants,

Un cambriolage a eu lieu ce matin, le jeudi 16 janvier 2020 au 4 rue de Praigney.

Je vous demande de faire preuve de vigilance et de signaler en mairie toutes attitudes ou véhicules qui vous paraîtraient suspects.

En vous remerciant,

Le Maire
Laurence MEUNIER



Mairie de Villiers-le-Sec

32 Grande Rue — 52000 VILLIERS-LE-SEC

Tel. 03 25 03 25 11 —

Fax : 03 25 31 86 03

Mail : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr



PARTICIPATION CITOYENNE



en liaison immédiate avec la Gendarmerie

Le 16 Janvier 2020, un cambriolage a eu lieu 4 Rue de Praigney, domicile de Mr et Mme FONTAINE Alexandre et Jamila.

Mme le Maire a rappelé par courrier à tous les habitants de Villiers le Sec les recommandations d'usage au vu de toutes attitudes ou véhicules qui paraîtraient suspects.



Des nouveaux habitants et des naissances

18/01



Les habitants ont assisté en nombre
à la cérémonie des vœux du maire.

Entourée de son conseil municipal et des personnels communaux, Laurence Meunier, maire, a accueilli avec plaisir ses administrés, samedi 18 janvier, venus très nombreux, toute génération confondue, à la cérémonie des vœux.

En accord avec les dispositions qui prévalent en cette période de réserve électorale, Laurence Meunier n'a pas présenté le bilan de l'année écoulée et n'a pas évoqué les projets de cette nouvelle année qui commence.

Une rétrospective des événements marquants qui ont animé le village en 2019 a été présentée. Le maire a rendu hommage aux personnes décédées, notamment à Norbert Verset, doyen de la commune, et a remercié les habitants pour leur fidélité aux manifestations de la commune. Puis, elle a salué la constante évolution de la commune avec 21 nouveaux foyers installés et

cinq naissances en 2019. Elle a ensuite accueilli les nouveaux habitants présents et les a invités à se lever.

Les associations du village ont été présentées ainsi que les activités scolaires et périscolaires riches et variées.

Avant d'adresser ses meilleurs vœux pour 2020, le maire a remercié son conseil, les personnels, les membres des commissions, les associations et leurs bénévoles pour le temps passé à animer le village et les financeurs représentés ce soir par Céline Brasseur et Paul Fournier, conseillers départementaux.

Puis, elle a terminé en exprimant sa fierté d'être maire de son village. Enfin, toute l'assemblée a été conviée à partager le verre de l'amitié accompagné d'amuse-bouches dans une ambiance conviviale.





ASSOCIATION

Un porte-drapeau étoilé

Sollicitée par l'association US Memory, l'ambassade américaine à Paris a tenu à lui montrer sa reconnaissance en envoyant un certificat et une médaille pour Richard Breton, porte-drapeau de la bannière étoilée.

En venant assister à l'assemblée générale d'E Chaumont US Memory, Richard Breton, ne s'attendait pas à cela. Le président Jacky Rusnov avait réservé une belle surprise à son ami. Une médaille l'attendait...

« C'est notre porte-drapeau et je voulais qu'il ait une reconnaissance », explique le président. Mais voilà, Richard porte le drapeau étoilé et non pas celui bleu blanc rouge. Impossible donc de prétendre à une reconnaissance officielle française. Jacky Rusnov a donc décidé d'écrire à l'ambassade des Etats-Unis.

« J'ai été surpris de constater qu'ils nous connaissaient et qu'ils avaient un dossier sur nous. Je leur ai envoyé un courrier le 2 novembre et à peine un mois après nous avons une réponse ».

Jamie D. Mc Court, ambassadrice des Etats-Unis à Paris lui a adressé « avec une profonde gratitude », un courrier accompagné d'un certificat et d'une médaille. Elle écrit : « Au cours de mes nombreuses commémorations, je suis invariablement profondément touchée par le nombre d'anciens combattants et de porte-drapeaux présents, par tous les temps. Leur dignité et leur courage m'impres-

sionnent toujours. » Une attention qui est allée droit au cœur du président et de son acolyte de plus de 30 ans. « C'est vraiment quelque chose qui me tenait à cœur et je suis vraiment heureux de pouvoir lui donner aujourd'hui. C'est le seul en France à avoir cette distinction. Je suis très heureux pour lui. » Jacky Rusnov est aussi ému que son ami de longue date.

« Je suis honoré et très surpris. Je n'oublie pas que c'est pour l'association et aussi pour mon prédécesseur Jean-Marie, qui n'est plus avec nous aujourd'hui mais qui a porté le drapeau américain pendant 40 ans au moins avec Chaumont Air Base ».

Surprises 2020

L'association essaie de répondre à chaque sollicitation afin d'honorer la mémoire des soldats et civils américains morts pour la liberté. « Je fais des rencontres formidables. Ce sont toujours de belles expériences. »

En véritables passionnés, et après deux livres sur la présence américaine à Chaumont, Jacky, Richard et les autres membres de l'association prévoient de jolies surprises aux Chaumontais (et visiteurs) en 2020, dont un musée éphémère sur six mois. « Nous avons tel-



lement d'objets authentiques que nous souhaitons les partager. »

Julie Arnoux
j.arnoux@jhm.fr

Richard Breton, porte-drapeau, pour l'association US Memory est le seul en France à avoir cette distinction américaine.



Mairie de Villiers-le-Sec

A l'attention des habitants,

Un cambriolage a eu lieu le jeudi 23 janvier 2020 au 6, rue Saint Savinien.

Je vous demande de faire preuve de vigilance et de signaler en mairie toutes attitudes ou tous véhicules qui vous paraîtraient suspects.

En vous remerciant,

Le Maire
Laurence MELNIER



Mairie de Villiers-le-Sec
32 Grande Rue — 52000 VILLIERS-LE-SEC
Tel. 03 25 03 25 11 —
Fax : 03 25 31 86 03
Mail : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr



Le 23 Janvier 2020, un nouveau cambriolage (voir le 16 janvier) a eu lieu 6 Rue Saint-Savinien, domicile de Mr et Mme Yann et Audrey GIRARDOT.

Mme le Maire rappelle par courrier à tous les habitants de Villiers le Sec les éventuelles mesures à prendre.



repas des aînés : un moment toujours autant attendu



Plus de 80 invités étaient présents.

Samedi 15 février, s'est déroulé le repas annuel des aînés offert par la municipalité. Celui-ci constitue tous les ans, un rendez-vous important pour les plus de 60 ans de la commune. Cette année, 86 invités ont été choyés par la municipalité.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité de ce moment, de "nouveaux" seniors sont venus partager le repas. Un moment particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif. Cette année a encore été l'occasion de faire un petit clin d'œil aux deux doyens de l'assemblée

notamment la doyenne du village, Pierrette Labbe et aux convives ayant franchi une dizaine dans l'année. Ceux-ci ont reçu pour l'occasion une médaille des mains des élus. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement. L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'une table préparée avec soin et d'un excellent repas réalisé par un traiteur local. Une tombola a clôturé l'après-midi. Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver l'an prochain pour ce rendez-vous incontournable.





Belle affluence à l'animation Mercredistoires



Les enfants écoutent avec attention.

Mercredi 19 février, les responsables de la bibliothèque communale ont accueilli Nathalie et Isabelle, animatrices à la Médiathèque départementale. Elles ont proposé à l'attention des enfants du village et du groupe scolaire, une lecture animée de petites histoires intitulée "Mercredistoires".

Cette animation a été un succès puisque pas moins de 25 enfants, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ont répondu présents à l'invitation.

Après le mot d'accueil prononcé par Christine Mangin, adjointe au maire, les animatrices ont su captiver pendant près d'une heure l'attention de grands et petits - les plus jeunes n'avaient pas 2 ans - par des petites histoires animées avec des sujets

en peluche et des livres au milieu d'un décor adapté.

Ainsi les enfants ont écouté l'histoire de la poule semant des grains de blé pour récolter de beaux épis, ou encore de la culotte du loup, ou de l'ours qui ne trouvait plus sa culotte.

Les enfants ont manifesté leur satisfaction par des applaudissements à la fin de chaque histoire et ont même participé à des jeux d'observation sur invitation des animatrices, puis celles-ci leur ont proposé d'écrire eux-mêmes leur histoire sur une tablette numérique.

Tous, enfants, parents, organisateurs et animatrices étaient satisfaits du succès de la prestation et attendent avec impatience une nouvelle animation privilégiant la lecture et la rencontre.



Une belle journée au bord de l'eau



**Le premier lâcher de truites de l'année
a eu lieu dimanche 8 mars.**

Dimanche 8 mars, pour le premier lâcher de truites de l'année organisé par l'association Détente loisirs, 70 pêcheurs ont participé pour la grande satisfaction des organisateurs. De nombreuses truites ont été prélevées pendant la première heure du concours.

Les plus chanceux ont pris une truite baguée leur donnant droit à un lot : Gérard Welkernhann, un jeu de pétanque ; Christophe Saint-Dizier, une bouteille de champagne ; Damien Herdalot, une carte pour l'année 2021 ; Antoine Janin, une bouteille de rosé plus l'indispensable guide

du pêcheur. Le panier garni a été gagné par le plus chanceux de la journée Antoine Janin. La buvette et la restauration ont fonctionné à plein régime. Une très bonne journée en conclusion.





Élections Municipales 2020 – 15 Mars (une seule liste, Mme Laurence MEUNIER, Maire sortante).

Repartons ensemble pour Villiers-le-Sec !

Elections municipales du 15 et 22 mars 2020—Villiers-le-Sec

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec enthousiasme que j'ai souhaité avec dix conseillers sortants poursuivre mon engagement commencé comme maire depuis 2011. L'équipe « Repartons ensemble pour Villiers-le-Sec » est composée de cinq femmes et dix hommes, impliqués, motivés et décidés à travailler ou à continuer à travailler pour notre village. Cette mixité de conseillers sortants et de nouveaux candidats est une richesse pour le développement de notre commune. Notre ambition est de gérer avec vous et pour vous comme nous l'avons fait pendant notre mandat, les affaires de notre commune avec compétence, dynamisme et efficacité afin de poursuivre l'action engagée depuis neuf ans.

Pour notre équipe, c'est la gestion du village qui prime. Pas de promesses mais des résultats et des objectifs réalisables, comme vous avez pu le constater jusqu'à présent. En neuf ans, nous avons investi 1 800 000 €, sans augmenter le taux des taxes et nous terminons 2019 avec un excédent total de 540 000 €.

Notre programme présenté il y a six ans a été complètement réalisé. Les investissements n'ont pas entraîné d'augmentation de vos impôts, ni de nouveaux endettements pour la commune.

Je compte sur vous pour soutenir notre équipe, soudée autour du maire sortant avec un seul but : Villiers-le-Sec.

Bien sincèrement -

Laurence MEUNIER



- 1- Laurence MEUNIER
- 2- Yann GIRARDET
- 3- Annie VERSET
- 4- Christian VILLAIN
- 5- Sonia ELORREROZ
- 6- Kilian RATIER
- 7- Ludovic PICARD
- 8- Robert JAMET
- 9- Olivier JOBARD
- 10- Julien RIBERO
- 11- Sylvain ANDRÉLI
- 12- Anne-Claire VIARD
- 13- Marie-France BAILLET
- 14- Guillaume GARCIA
- 15- Philippe VATTANT

Cap sur 2026

Nous formons une équipe de quinze femmes et hommes qui défendons les valeurs essentielles pour Villiers-le-Sec. Nous mettrons nos compétences au service de notre commune :

- DYNAMIQUE à l'identité forte,
- A L'ECOUTE de ses habitants,
- AMBITIEUSE pour le village,
- SOLIDAIRE, qui intègre ses nouveaux habitants, offre des services pour tous les âges et où il fait bon vivre ensemble,
- OÙ L'INTERET GENERAL est privilégié.

Projets d'aménagements communaux

- Finition des aménagements dans les lotissements :
 - Lotissement « Saint-Savinien » : aménagement paysager,
 - Lotissements « Cour Vignot » et « Praigney » : réalisation des trottoirs.
- Viabilisation de trois nouvelles parcelles à construire.
- Réhabilitation des extérieurs de la salle des fêtes : façade, isolation et parking.
- Restauration intérieure de l'église et de la petite chapelle.
- Poursuite des travaux de voiries, de sécurisation et de mise en valeur du petit patrimoine.
- Entretien pluriannuel des déversoirs d'orage.
- Entretien régulier du lagunage.





Finances et fiscalité

- Poursuite de la maîtrise du budget pour conserver un excédent de fonctionnement suffisant.
- Recherche d'un maximum de subventions.
- Maintien des taux d'imposition communaux.
- Maintien de notre position à l'Agglomération de Chaumont en préservant les intérêts de Villiers-le-

Services à la population

- Poursuite de l'action avec l'Agglomération de Chaumont pour l'Enfance et la Jeunesse :
 - **ECOLE** : maintien des services périscolaires et développement si de nouveaux besoins sont exprimés,
 - **ADOLESCENTS** : soutien de l'implication des jeunes dans la vie de la Commune,
 - **SPORTS et LOISIRS** : soutien des associations et entretien des équipements.
- Développement des actions en faveur des personnes âgées pour rompre l'isolement.
- Maintien du programme d'actions sociales avec le CCAS de la Commune (fête patronale, Noël des enfants, repas des aînés, colis, 14 juillet, fête des mères...).

Tourisme, culture, valorisation du patrimoine

- Travail avec l'Agglomération de Chaumont pour la création d'un circuit des lavoirs.
- Révision de l'aménagement forestier et programmation des interventions à réaliser sur 15 ans avec l'ONF.
- Poursuite de notre soutien aux activités culturelles : expositions, initiatives, concerts...
- Continuité de l'embellissement du village (fleurissement, décorations de Noël...)
- Préparation du centenaire du monument aux morts.

Communication et participation vie citoyenne

- Développement de la communication interactive (site internet, Facebook...).
- Poursuite des publications (Flash-Info).
- Ouverture des commissions municipales aux habitants de la Commune.
- Accueil et information des nouveaux habitants.

Nos réalisations

Notre programme 2014-2020 a été complètement réalisé et nous sommes allés au-delà.

LE PROGRAMME 2014-2020...

Le Secteur Educatif : une des priorités du mandat :

- Réhabilitation et extension de notre école maternelle.
- Soutien à toutes les activités scolaires et périscolaires.
- Centre de loisirs.
- Micro-crèche intercommunale.
- Site internet de la Commune.

La poursuite des programmes engagés dans la Commune et dans l'Agglomération de Chaumont :

- Aménagement des trottoirs et enfouissement des réseaux Grande Rue -- entrée nord du village.
- Réhabilitation du stade.
- Encouragement des initiatives favorisant le commerce local.
- La mise en place d'une carte communale (en attente du PLU).
- Mutualisation des personnels.
- Prise de compétences scolaire et périscolaire sauf les bâtiments.

La Sécurisation routière en agglomération

- Ralentissement des véhicules dans la Grande Rue.
- La Préservation de notre patrimoine et des bâtiments communaux :

- Réfection du chauffage de l'église.
- Restauration du lavoir sud.
- Rénovation intérieure de la salle des fêtes.
- Le cimetière : état des lieux et reprise des concessions à l'abandon.

La Promotion d'une politique à l'attention de nos aînés :

- Continuité des activités pour les aînés.

Le maintien d'une gestion et d'une fiscalité communale

- Maîtrise du niveau de l'imposition locale au niveau actuel.

... ET AU DELÀ DU PROGRAMME.

- Participation du village au Grand Pardon.
- Création du Pôle Petite-Enfance avec l'agglomération de Chaumont : micro-crèche et RAM.
- Suivi du dossier des nouveaux rythmes scolaires.
- Mise aux normes électriques de l'église.
- Mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux et du cimetière.
- Ecole : deuxième extension et parking.
- Réhabilitation de la salle des fêtes et du lavoir nord.
- Extension du cimetière.
- Achats et vente de terrains.
- Vente du presbytère.
- Réhabilitation du foyer des jeunes pour une mise à disposition des locaux à l'Association Diocésaine.
- Mise en valeur de notre patrimoine : réhabilitation des lavoirs des forêts en collaboration avec l'Agglomération de Chaumont et création d'une route empiérrée dans le bois de Charmoy.
- Réfection de la place du Chêne.
- Aménagement et centralisation du point de collecte.
- Accueil du syndicat des eaux dans les locaux de la mairie.
- Achat de matériels divers : microtracteur, ordinateurs, lave-vaisselle, défibrillateur...
- Mise en place de la participation citoyenne avec la gendarmerie.





Résultats du vote :

Dimanche 15 Mars 2020

Résultats élections municipales 2020



Nombre Inscrits	439	
Nombre Votants	258	58,77%
Abstention	181	41,23%
Bulletins Blancs	10	3,88%
Bulletins Nuls	1	0,39%
Bulletins Exprimés	247	95,74%
Majorité absolue	124	pour être élu-élue

Noms	Prénoms	Voix	%
MEUNIER	Laurence	210	85,02%
GIRARDOT	Yann	230	93,12%
VERSET	Annie	214	86,64%
VILLAUMIÉ	Christian	215	87,04%
ÉLORRORIOZ	Sonia	223	90,28%
RATIER	Killian	223	90,28%
PICARD	Ludovic	225	91,09%
JAMET	Robert	223	90,28%
JOBARD	Olivier	225	91,09%
RIBEIRO	Julien	228	92,31%
ANDRÉOLI	Sylvain	219	88,66%
VIARD	Anne-Claire	230	93,12%
BAILLET	Marie-France	216	87,45%
GARCIA	Guillaume	228	92,31%
VATTANT	Philippe	216	87,45%



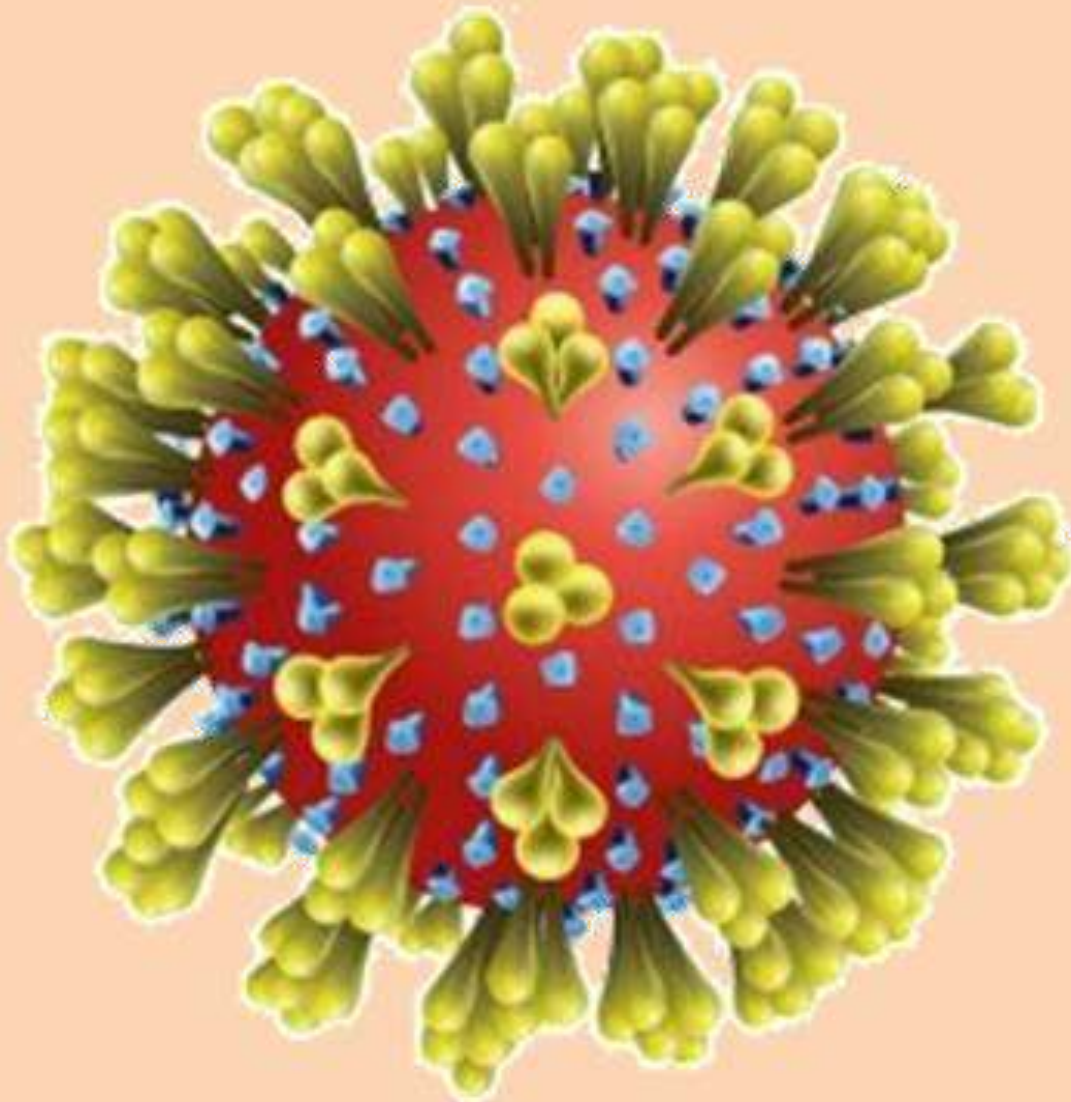
Votre Équipe Municipale 2020 - 2026



- 1 - Laurence MEUNIER
- 2 - Yann GIRARDOT
- 3 - Annie VERSET
- 4 - Christian VILLAUMIÉ
- 5 - Sonia ÉLORRIOROS
- 6 - Killian RATIER
- 7 - Ludovic PICARD
- 8 - Robert JAMET
- 9 - Olivier JOBARD
- 10 - Julien RIBEIRO
- 11 - Sylvain ANDRÉOLI
- 12 - Anne-Claire VIARD
- 13 - Marie-France BAILLET
- 14 - Guillaume GARCIA
- 15 - Philippe VATTANT



MOIS DE MARS ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

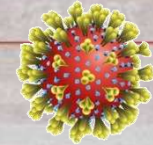


COVID - 19



Crise du coronavirus

20/3/20



L'élection des maires n'aura pas lieu ce week-end

L'information est tombée hier soir. Édouard Philippe a annoncé le report des réunions de conseils municipaux devant désigner les maires et leurs adjoints ce week-end. La présidente de l'Association des maires de Haute-Marne est satisfaite.

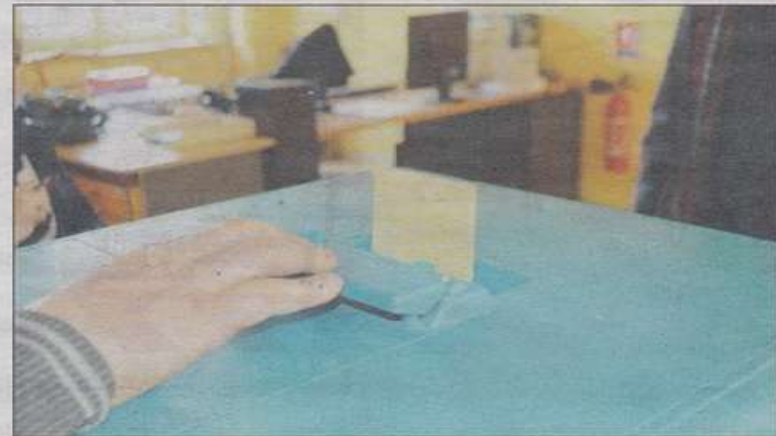
« **C'**est le bon sens qui triomphe. Je suis satisfaite. » Anne-Marie Nédélec, présidente de l'Association des maires avait trouvé parfaitement incongru que l'on oblige les élus à se réunir ce week-end pour élire maires et adjoints alors que la population française était confinée (notre édition d'hier). C'est donc avec soulagement et satisfaction qu'elle a appris hier en fin de journée la décision du Premier ministre de reporter ces séances. En Haute-Marne, des voix s'étaient élevées contre ces réunions imposées. « Nous sommes en guerre (le président de la République dans son discours l'a martelé) et on nous envoie au front avec seules armes : respecter les gestes barrières... Uniquement pour installer administrativement des équipes nouvelles alors que les équipes sortantes sont déjà en place », avait par exemple protesté Stéphane Émeraux, le maire de Marnay.

Michel Boulée, maire de Suzannecourt qui devait réunir son conseil ce soir crai-

gnait un fort absentéisme. « Personne ne veut prendre un risque inutile », nous confiait-il hier. Ceux qui défendaient l'idée d'un report de ces installations sont soulagés. Les autres, sortants reconduits ou nouveaux élus, devront patienter.

Mandat prolongé jusqu'à mi-mai au moins

Édouard Philippe a en effet annoncé ce report en raison de la pandémie de coronavirus Covid-19. Les équipes sortantes, dans environ 30 000 communes concernées en France, voient donc leur mandat prolongé jusqu'à mi-mai au moins. À cette date, un rapport devra permettre d'indiquer « s'il est possible d'installer les conseils municipaux » au regard des conditions sanitaires, selon le Premier ministre. « C'est mieux pour la démocratie », conclut Anne-Marie Nédélec, « il faut qu'un conseil municipal puisse s'installer dans le calme et la sérénité. »



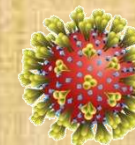
Les maires en place voient leur mandat prolongé au moins jusqu'à mi-mai.

Un deuxième tour dans des délais raisonnables

Le Conseil d'État a été consulté au sujet du report du deuxième tour des élections municipales. Eu égard à la crise sanitaire, les Sages estiment légitime l'annulation de ce deuxième tour qui devait avoir lieu dimanche. Mais, le Conseil d'État soulève une autre question. Faut-il ou non conserver les résultats du premier tour ? Pour les Sages, tout dépend du délai qui séparera le premier (le 15 mars) du deuxième tour. Le Conseil d'État ouvre la porte à un report des deux tours de scrutins dans le cas où le second tour ne pourrait avoir lieu fin juin dans les communes concernées.

C. C.

c.clement@jhm.fr



MAIRIE DE VILLIERS LE SEC

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Samedi 21 mars 2020

A la salle

A huis clos, dans le cadre de lutte contre
la propagation du virus COVID-19

(article 18 du CGCT et de la jurisprudence du
Conseil d'Etat du 28 janvier 1972)

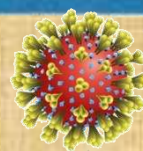
AJOURNEE et REPORTEE

Mairie de Villiers le Sec 32, Grande Rue - 52000 Villiers le Sec

☎ 03 25 03 25 11 📠 03 25 31 86 03 - mairie.villierslesec52@wanadoo.fr



Mairie de Villiers-le-Sec



Mesdames, Messieurs,

Une affiche résumant l'ensemble des mesures prises par la Commune de Villiers-le-Sec, la Ville de Chaumont et le SDED, afin de garantir la sécurité des habitants face à l'épidémie de COVID-19, est disponible depuis le mardi 17 mars sur le site de la Commune et visible sur le panneau d'affichage. Afin que chacun puisse en prendre connaissance, vous la trouverez au verso de cette communication, avec un exemplaire de l'attestation de déplacement dérogatoire.

Pour rappel, la mairie peut être contactée pour tous renseignements ou problèmes par téléphone au 03.25.03.25.11, et/ou par mail : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Il est important de respecter absolument les gestes barrières indispensables pour éviter la propagation du virus.

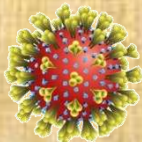
En raison du confinement, le Conseil municipal, pour l'élection du Maire et des Adjointes se tiendra à huis clos le samedi 21 mars à 10h30 à la salle des fêtes, donc sans public.

Merci à vous tous pour le sens d'engagement et de solidarité dont vous faites preuve en cette période de crise.

Le Maire,



Laurence MEUNIER



Commune de Villiers-le-Sec

ENSEMBLE DES MESURES PRISES Afin de garantir la sécurité des habitants face à l'épidémie de COVID 19

La Commune de Villiers-le-Sec et l'Agglomération de Chaumont suivent les instructions nationales et mettent en place l'ensemble des mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de leurs habitants face à l'épidémie de COVID-19.

FERMETURES DES SERVICES

Sont fermés, et ce jusqu'à nouvel ordre :

- Les écoles, les cantines, la microcrèche et les accueils périscolaires,
- La salle des fêtes et la salle du Lavoir Nord,
- L'Agence Postale Communale. En cas d'urgence, veuillez vous adresser au bureau de poste du centre-ville de Chaumont.

SERVICES MODIFIÉS

Le secrétariat de Maire demeure accessible pour conduire ses missions de service public :

- par téléphone au 03.25.03.25.11 de 14h00 à 18h00, sauf le lundi.

- par mail à l'adresse suivante : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Des attestations de déplacement, disponibles en mairie, seront remises après un appel téléphonique.

• **Permanences Etat civil :**

Sur rendez-vous uniquement, au 03.25.03.25.11, pour déclaration des actes de reconnaissance avant naissance et/ou de décès.

• **Transports publics :**

Le réseau urbain C'monbus maintient un service aux usagers avec des horaires modifiés (horaires adaptés aux vacances scolaires) : <https://www.cmonbus.com> - 0 800 23 50 37.

• **Déchets :**

A compter du mercredi 18 mars 2020, jusqu'à nouvel ordre, **seules les ordures ménagères en porte-à-porte seront collectées**. Concernant les bennes pour le tri sélectif, la collecte est assurée mais elle dépendra des possibilités de stockage des sociétés qui collectent. Les déchetteries sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Pour plus de renseignements sur le site du Syndicat Départemental d'Energie et de Déchets (Sded 52) : <https://www.sded52.fr/> ou au 03 25 35 09 29.

ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS DE SANTÉ

Pour permettre aux personnels de santé d'exercer leur activité de soins dans les meilleures conditions, la Ville de Chaumont a mis en place deux structures d'accueil de 6h30 à 20h30 :

- la crèche du Cavalier pour les enfants de moins de 3 ans au 26 bis rue Robespierre,
- l'école Voltaire-Moulin, pour les enfants scolarisés (maternelle et élémentaire), boulevard Voltaire.

Un justificatif sera demandé aux parents afin de s'assurer qu'ils exercent une profession de santé.

Madame FONTAINE, habitante de Villiers-le-Sec, se propose de garder bénévolement les enfants (prendre contact au 07 88 19 07 62).

PERSONNES FRAGILES

Afin de préserver nos aînés, les personnes de plus de 70 ans vivant seules ont été personnellement contactées par le maire. Un élan de solidarité s'est mis en place dans le village. N'hésitez pas à le développer et toutes les idées sont les bienvenues.

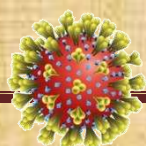
ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

Tous les événements et manifestations sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

POUR TOUS LES DEPLACEMENTS,

Veuillez remplir l'attestation de déplacement dérogatoire jointe, disponible à la fois sur le site de la Commune (www.mairie-villierslesec52.fr) et en mairie.

Les travaux en forêt, réalisés à titre individuel (façonnage et transport de bois d'affouage) ne revêtent aucun caractère indispensable. Ils n'ont donc pas vocation à être poursuivis. Les déplacements liés à ces activités ne sauraient justifier d'une quelconque dérogation. Il en est de même des activités sportives ou récréatives pratiquées au sein des massifs boisés, notamment situés en périphérie des agglomérations, et éloignés de résidences des pratiquants concernés. Tout contrevenant s'expose à la peine d'amende.



Épidémie CORONAVIRUS - COVID 19

La solidarité s'organise

Face à l'épidémie de Covid-19, la commune a suivi les instructions nationales et a mis en place les mesures nécessaires. Dès mardi 17 mars, une affiche récapitulant les mesures prises par la municipalité, la ville de Chaumont et le Sded (Syndicat départemental d'élimination des déchets) était en ligne sur le site Web de la commune ainsi que l'attestation de déplacement dérogatoire.

Afin que toute la population ait connaissance de ces informations, une distribution par foyer a été opérée : mot du maire, affiche et attestation de déplacement. Le site de la mairie est régulièrement mis à jour avec les dernières informations gouvernementales.

Les personnes de plus de 70 ans et vivant seules ont été contactées téléphonique-

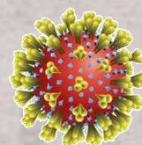
ment par le maire. Il est à noter que se met en place progressivement au sein du village un réseau de solidarité entre voisins qui permet d'aider les personnes qui ne peuvent se déplacer pour faire leurs courses. Une habitante, Mme Fontaine, s'est même proposée de garder bénévolement des enfants.

La mairie demeure accessible pour conduire les missions de service public ou pour répondre à tous les problèmes d'ordre matériel, par téléphone ou par mail. Le secrétariat est fermé au public mais les agents sont présents, pour assurer la continuité des tâches et pour répondre aux urgences de l'état civil.

La salle des fêtes et le Lavoir Nord sont fermés au public, jusqu'à nouvel ordre.



La bonne idée du boucher de Chalindrey



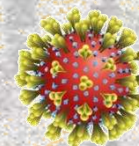
Les personnes qui ne peuvent pas aller faire leurs courses apprécient le commerce de proximité en cette période de confinement. Un boucher traiteur de Chalindrey a la riche idée de passer au village et de faire plusieurs haltes afin de proposer ses services à un maximum de personnes.



CORONAVIRUS - COVID 19

Samedi 18 Avril

Réouverture des services



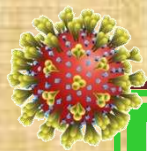
Une permanence sera mise en place à la mairie et l'agence postale dès mercredi 22 avril. Elle aura lieu tous les mercredis, de 14 h à 17 h, uniquement sur rendez-vous.



Un peu d'évasion...



En ces temps de confinement, nombre de Haut-Marnais en profitent pour se mettre - ou se remettre - au jardinage. Une manière de s'évader. Dans les jardinerie - à Villiers-le-Sec sur notre photo - on n'est pas avare de conseils sur les tendances du moment. (Photo Sylvie C. Staniszewski).



Jardiner pour s'évader

Avec le beau temps persistant et l'autorisation accordée, depuis le 8 avril, de faire des achats de graines ou plants de légumes, de nombreuses personnes se mettent au jardinage.

Au début de la période de confinement, il était pour le moins compliqué pour les responsables de jardineries de savoir sur quel pied danser. Mais le 8 avril, tout a changé avec l'autorisation dérogatoire de sortie accordée à ceux qui souhaitent acheter plants ou graines. *« Les gens peuvent venir. Ils prennent leurs précautions et nous aussi, dans le respect des gestes barrières »*, observe Emilien Humbert, responsable du Comptoir du jardinier, à Villiers-le-Sec. Le magasin ainsi que les serres ont été aménagés pour permettre l'accueil du public. Les employés sont équipés de masques, des protections en plexiglas ont été posées au niveau des caisses et un filtrage est imposé à l'entrée de sorte à ce qu'il n'y ait jamais

plus de 50 personnes à la fois à l'intérieur.

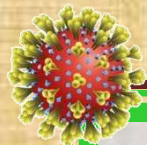
Les mois de mars, avril et mai sont les trois principaux de l'année pour les jardineries. Mais même s'il y a plus de monde que le mois dernier dans les rayons du Comptoir du jardinier, on est tout de même loin de l'affluence habituelle.

Dans les serres, les jeunes plants grandissent doucement. *« Début mars, nous avons commencé les plantations. A mi-mars, nous avons continué malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire. Nous nous sommes lancés »*, détaille Emilien Humbert. Les pieds de tomates et futures salades poussent, comme les fleurs qui égayeront villes et villages haut-marnais.

**Dossier :
Sylvie C. Staniszewski**



Emilien Humbert, ici dans les serres où sont cultivés les plants qui seront prochainement mis en vente.



Néo-jardiniers : une vraie tendance



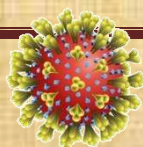
Avec le confinement et le chômage partiel, de nombreux Haut-Marnais ont du temps qu'ils mettent à profit pour se lancer dans le jardinage.

Sandrine, salariée du Comptoir du jardinier, le confirme : *« Les gens ont du temps. Ils mettent leur jardin au propre. On sent un engouement, notamment pour le potager. Cette période si particulière permet de prendre du temps pour découvrir cette activité. »* Elle voit donc arriver une clientèle nouvelle, avide de conseils. *« Ils ont besoin d'être guidés. Pour eux, c'est une occupation ludique et souvent partagée avec les enfants. Cela va de paire avec le "fait maison", très en vogue. Le jardinage est*

aussi une façon de s'évader, de se vider l'esprit, de retrouver les valeurs de la terre », poursuit-elle.

Parmi les conseils donnés aux novices, il convient de rappeler qu'il ne faut pas oublier d'arroser, car la période actuelle très sèche est peu propice au développement des plantes. Attention également à un autre écueil : tant que les "Saints de glace" ne sont pas passés, il peut geler... Restez donc sur vos gardes jusqu'au 13 mai !

Sandrine donne de nombreux conseils aux jardiniers débutants.



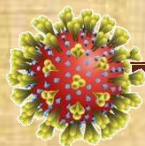
Un 8 mai confiné

L'état d'urgence sanitaire ne permet pas la tenue de la cérémonie du 8 mai 1945 selon les modalités habituelles. Seul le maire est autorisé à procéder au dépôt d'une gerbe au monument aux morts à 11 h. Il pourra être entouré de quatre personnes maximum : un militaire du 61^e RA et trois élus. A défaut de pouvoir y assister, les habitants sont invités à pavoiser fenêtres et balcons.

Limitation de la participation à la cérémonie due au confinement suite à l'épidémie CORONAVIRUS



Seuls étaient autorisés à participer à cette cérémonie: Mme le Maire, les 3 Adjointes, le Correspondant Défense et un Lieutenant de la Batterie du 61^e RA jumelée avec le village.



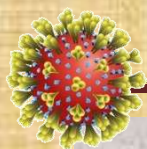
Déconfinement mode d'emploi

Chaque personne sera dotée d'un masque (adultes et enfants nés jusqu'en 2013). Un autre masque sera remis mi-mai (après réception de la deuxième commande) et un troisième masque sera attribué par le Conseil départemental.

A partir du 12 mai, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront réouverts aux jours et horaires habituels. Le secrétariat du mardi au vendredi de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h. L'agence postale le mardi de 16 h à 18 h 30, le mercredi de 16 h à 17 h 45, le vendredi de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

La micro-crèche et l'école vont réouvrir aussi. la date n'est pas encore arrêtée.

La salle des fêtes et la salle du Lavoir Nord sont toujours fermées.



Réouverture de l'étang

L'association Détente loisirs informe que la réouverture de l'étang aura lieu demain, sous certaines conditions très strictes : port du masque obligatoire, gants et solution hydro-alcoolique pour les pêcheurs. Vingt pêcheurs maximum autour de l'étang, des emplacements sont prévus. Interdiction de pique-niquer ou de faire un barbecue, des sanctions seront prises pour toute infraction. Horaires d'ouverture : 6 h - 19 h.





Élections Municipales – Rappel de l'élection du Dimanche 15 Mars

Nombres inscrits	439
Nombre votants	258
Suffrages exprimés	247
Majorité absolue	124

Candidats	Voix
MEUNIER Laurence	210
GIRARDOT Yann	230
VERSET Annie	214
VILLAUMIÉ Christian	215
ÉLORRIOROSZ Sonia	223
RATIER Killian	223
PICARD Ludovic	225

Candidats	Voix
JAMET Robert	223
JOBARD Olivier	225
RIBEIRO Julien	228
ANDRÉOLI Sylvain	219
VIARD Anne-Claire	230
BAILLET Marie-France	216
GARCIA Guillaume	228
VATTANT Philippe	216

Élections du Maire et des 3 Adjoints- Samedi 23 Mai

MAIRE

Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Mme **MEUNIER Laurence** est élue
à la fonction de **Maire**



Candidate	Voix
MEUNIER Laurence	15

ADJOINTS

1^{er} Adjoint

Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Mr **GIRARDOT Yann** est élu à la
fonction de **1^{er} Adjoint**



Candidat	Voix
GIRARDOT Yann	15

2^{ème} Adjoint

Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Mme **VERSET Annie** est élue à la
fonction de **2ème Adjoint**



Candidate	Voix
VERSET Annie	15

3^{ème} Adjoint

Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Mr **VILLAUMIÉ Christian** est élu à
la fonction de **3ème Adjoint**



Candidat	Voix
VILLAUMIÉ Christian	15



Conseillères et Conseillers Municipaux



Sylvain ANDRÉOLI



Marie-France BAYET



Sonia ÉLORRIORZ



Guillaume GARCIA



Robert JAMET



Olivier JOBARD



Ludovic PICARD



Killian RATIER



Julien RIBEIRO



Anne-Claire VIARD



Philippe VATTANT



Laurence Meunier réélue à la tête de la commune

L'élection du maire et des adjoints a eu lieu samedi 23 mai, à 11 h, à la salle des fêtes, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Laurence Meunier a été réélue maire avec quinze voix. Yann Girardot, successeur de Yannick Lavey, a été élu premier adjoint (quinze voix). Annie Verset est deuxième adjointe (quinze voix) et Christian Villomier, troisième adjoint (quinze voix). Le vote des commissions aura lieu dans une quinzaine de jours.



Devoir de mémoire

Les associations "Chaumont US Memory" et "Militaria Chaumontaise" se sont unies, hier matin, pour réaliser leur devoir de mémoire. Deux cérémonies ont eu lieu, l'une au monument américain située Boulevard Barotte, et l'autre devant la tombe d'un ancien soldat américain qui repose au cimetière Clamart.

La crise sanitaire n'a pas eu raison des différents devoirs de mémoire. « Il faut le faire, c'est tout », résume Michel Guillaume, président de l'association "Militaria Chaumontaise". Lui et Jacky Rusnov, président de Chaumont US Memory, ont effectué deux hommages, hier matin, en mémoire de l'amitié franco-américaine. Chaumont est une des dernières villes de France à fêter le Memorial Day, qui se déroule chaque dernier dimanche de mai.

« Nous avons fait une demande à la mairie pour réaliser les deux cérémonies en respectant toutes les consignes et le protocole sanitaire liés à la Covid-19. La Ville a accepté », explique Jacky Rusnov. Chaque année, les deux associations ont une programmation plus solennelle avec une vingtaine de porte-drapeaux, des discours, et des invités américains.

Hier, le rendez-vous était donné à 10 h au monument dédié à l'amitié franco-américaine situé Boulevard Barotte et seulement une dizaine de personnes a été conviée parmi lesquelles les deux présidents des associations, et deux drapeaux, celui français apporté par Militaria, celui américain apporté par Chaumont US Memory. Pour ce qui est du déroulement de la cérémonie, là aussi, le minimum prévaut : une



Les deux cérémonies d'hommage se sont déroulées de la plus simple des manières et avec le minimum de personnes possibles.

minute de silence, les deux hymnes respectifs des pays, et un dépôt de gerbe. Pas de discours. Tout va très vite.

Histoire de famille

Quinze minutes plus tard, il fallait se rendre au cimetière Clamart, devant la tombe de Joseph Fungaroli, un ancien soldat américain engagé dans l'US Army en avril 1917. La même cérémonie s'est tenue.

« En 2017, lors de la célébration du centenaire de l'arrivée de Pershing, la petite-fille de Joseph Fungaroli a retrouvé son grand-père, enterré ici, à Clamart. Elle était vraiment heureuse quand je l'ai appelé pour lui dire que nous allions nous recueillir sur sa tombe. » La petite-fille du soldat habite Toulon et aurait dû être présente hier. Malheureusement, au regard de la situation actuelle, les

longs déplacements sont interdits. Joseph Fungaroli a quitté Northampton aux États-Unis et a embarqué sur le Lapland le 13 août 1971. Puis, il fut cantonné avec les forces expéditionnaires américaines à la caserne Damrémont. De là, il épouse une Française, Berthe Foissey, avant de mourir le 2 août 1927.

Joffrey Tridon
j.tridon@jhm.fr



Le monument bientôt restauré



La tombe de l'ancien soldat a été récemment restaurée par sa famille. « *Avant, il n'y avait que du sable à son emplacement* », précise Jacky Rusnov. La prochaine restauration n'est autre que le monument Boulevard Barotte. Celui-ci devrait être restauré pour 2023, soit le centenaire de l'édifice inauguré en 1923 par Pershing. La sculpture représente une femme (la Sainte Patrie) tenant par l'épaule un soldat français serrant la main d'un soldat américain (reconnaisable à son chapeau) pour le remercier. Mais les deux fusils, avec le temps, se sont détériorés.





Des messes programmées

Les dernières mesures gouvernementales permettent de reprendre les rassemblements religieux avec les précautions édictées par l'évêque. L'équipe de coordination paroissiale les respecte rigoureusement et a ainsi décidé jusqu'au 30 juin (permettant d'attendre d'autres directives éventuelles) de ré-ouvrir au culte les églises ayant trois allées de circulation et une porte latérale. Sur les douze églises de la paroisse, seules celles de Semoutiers et Villiers-le-Sec remplissent ces conditions. Par ailleurs, l'intérieur sera matérialisé afin que soient respectée strictement la distanciation des personnes. Ainsi, de 242 places assises disponibles à Semoutiers, seules 60 seront utilisables. Les messes jusqu'au 30 juin sont ainsi programmées : Semoutiers : 31 mai (Pentecôte) ; Villiers-le-Sec : 14 et 28 juin.



Maire de Villiers le Sec

du 26 Mars 1971

au

10 Mars 2001

(5 mandats consécutifs)



Sincères
condoléances



VILLIERS-LE-SEC

Madame Bernadette FLAMÉRION, son épouse ;
Pascal FLAMÉRION,
Béatrice FLAMÉRION et Pascal MILESI,
Philippe FLAMÉRION et Karine BANFI,
ses enfants ;
Marine, Lola, Zoé, ses petites-filles ;
Ainsi que toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et
d'amitié qui lui ont été témoignées, lors du décès de

**Monsieur
Paul FLAMÉRION**

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont
associées à leur peine, par leurs messages, leurs envois de
fleurs, et messages de condoléances.
Un remerciement particulier à Madame le Préfet, Messieurs
les Sénateurs, Madame la Députée, Monsieur le Président
du Conseil Départemental et l'ensemble des conseillers
départementaux, Madame le Maire de Chaumont, les
Autorités militaires, Madame le Maire de Villiers-le-Sec, et
les membres du conseil municipal, l'ensemble du milieu
associatif, ainsi que l'équipe paroissiale.
Que chacun trouve, ici, l'expression de leur profonde
reconnaissance.

VILLIERS-LE-SEC

Madame Bernadette FLAMÉRION, son épouse ;
Pascal FLAMÉRION,
Béatrice FLAMÉRION et Pascal MILESI,
Philippe FLAMÉRION et Karine BANFI,
ses enfants ;
Marina, Lola, Zoé, ses petites-filles ;
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
neveux et nièces ;
Ainsi que toute la parenté,
ont la douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur
Paul FLAMÉRION**

survenu le 2 juin 2020, dans sa 78^e année.
Ses obsèques religieuses seront célébrées vendredi 5 juin,
à 14 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec.
En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les places
assises à l'église seront limitées et réservées.
Fleurs naturelles uniquement, pas de plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Le Président, l'ensemble des élus et le personnel du
SDED 52,
ont l'immense tristesse de vous faire part de la disparition
de

**Monsieur
Paul FLAMÉRION**

Président Fondateur du SDED 52

et adressent à sa famille et ses proches leurs plus sincères
condoléances.

Le Président du Conseil départemental de la Haute-Marne ;
Les conseillers départementaux et anciens conseillers généraux,
ont la tristesse de vous faire part du décès de leur collègue
et ami

**Monsieur
Paul FLAMÉRION**

**Conseiller départemental depuis mars 2001
Vice-président du Conseil départemental**

CHAUMONT

Le Maire et l'ensemble du Conseil municipal de Chaumont,
s'associent à la douleur de la famille de

**Monsieur
Paul FLAMÉRION**

Conseiller municipal de 2008 à 2018

et lui transmettent leurs sincères condoléances.
Nous garderons de lui le souvenir reconnaissant de son
engagement dévoué et compétent au service de la Ville,
de ses associations et de ses habitants.



« L'ami Paul » s'en est allé

Le monde sportif et le milieu politique étaient sous le choc hier en apprenant le décès brutal de Paul Flamérian dans sa 78^e année. Maire de Villiers-le-Sec durant 30 ans, conseiller général puis départemental depuis 2001, c'est un élu de terrain, proche des gens qui s'en est allé et qui laisse déjà un grand vide.

La triste nouvelle est tombée hier durant la pause méridienne. Paul Flamérian s'en est allé brutalement ce mardi 2 juin après une très courte hospitalisation à Dijon. Nombreux sont ceux à l'avoir encore croisé ce week-end notamment au Conseil départemental où il était venu donner un coup de main pour la distribution des masques. C'est une figure de la vie politique locale qui est partie, laissant déjà un grand vide dans le milieu associatif et sportif du département où Paul Flamérian était particulièrement apprécié comme l'attestent les nombreux témoignages recueillis par le JHM ou lus sur les réseaux sociaux. La disparition de Paul Flamérian a suscité un vif émoi. Sa binôme au Conseil départemental, Catherine Pazdzior, disait par exemple hier sur sa page Facebook toute sa tristesse, « Tu me laisses anéantie et tellement triste (...) Merci pour tout ce que tu as donné aux autres. Un homme intègre, généreux, toujours présent. Quel honneur tu m'as fait de me demander d'être ton binôme au Conseil départemental », a-t-elle publié.

Vie associative, culturelle et sportive

La disparition de Paul Flamérian a suscité des réactions de tous les bords politiques. Avec André Noirot et Gérard Gros Lambert, ils étaient les « anciens » du Conseil départemental. Paul Flamérian était le



Paul Flamérian, un vrai élu de terrain.

doyen de l'assemblée. « C'était l'ami Paul, tout simplement. C'était un élu de terrain, très accessible, très proche des gens qui cherchait toujours une solution aux problèmes », décrit Gérard Gros Lambert. Assureur de métier, Paul Flamérian a été maire de Villiers-le-Sec pendant 30 ans, de 1971 à 2001, année où il a été élu pour la première fois conseiller général du canton qui, à l'époque, était « Chaumont-sud ». Il siégeait toujours au conseil devenu départemental pour le canton « Chaumont-3 », il était vice-président en charge de la vie associative, culturelle et sportive.

Un élu de terrain

Combien d'heures passées en assemblée générale ? Sur les terrains de foot ou à regarder d'autres matches toutes disciplines confondues ? Combien de temps consacré à des

manifestations en tout genre ou autres cérémonies ? Paul Flamérian incarnait certes l'ancienne école mais aussi les valeurs d'un élu de terrain qui a toujours su rester accessible. Après Villiers-le-Sec, c'est à Chaumont qu'il s'est investi dans la vie municipale ayant rejoint l'équipe de Luc Chatel en 2008 puis de Christine Guillemey en 2014 dont il était très proche.

L'homme des syndicats des déchets et de l'énergie

Paul Flamérian, c'est aussi l'homme des syndicats de déchets et d'électricité puisqu'il a créé à la fois les deux syndicats départementaux puis a opéré la fusion des deux structures devenues le syndicat départemental d'énergie et des déchets en 2015, le Sded qu'il a présidé jusqu'en 2018. Estelle Yung,

ancienne directrice des syndicats d'électricité et des déchets, était très émue hier en apprenant le décès de Paul Flamérian. « Quand on pense à lui, on pense à soi. Je crois que nous sommes nombreux à lui être redevables, d'une main qu'il nous a tendue, d'une confiance qu'il a placée en nous et à s'interroger sur ce que nous serions si nous ne l'avions pas croisé. Pour ma part, j'ai collaboré huit ans avec M. Flamérian. Il aimait la « jeunesse », il lui donnait sa chance et il m'en a donné une qui fut déterminante, alors que rien ne me prédestinait à un monde d'hommes, d'ingénieurs, plutôt âgés et bien établis. Sous son aile, j'ai appris la politique, la stratégie mais pas que... Il connaissait tout le monde, serait des mains partout, ne se perdait dans aucun village de Haute-Marne, il distribuait les résultats des équipes de foot locales, racontait quelques blagues, mais derrière ses yeux rieurs, il œuvrait pour l'intérêt général », témoignait-elle hier. Comme elle, nombreux sont ceux à souligner les qualités de Paul Flamérian, un homme dévoué, affable et généreux. Paul Flamérian laisse dans la peine son épouse Bernadette, leurs trois enfants et petites-filles, ses frères et sœurs ainsi que tous ses proches, auxquels le Journal de la Haute-Marne présente ses sincères condoléances.

C. C.



Artisan de l'unification du Sded

Jean-Marc Fèvre, président du Syndicat départemental d'énergie et de déchets (Sded 52), fait part de sa plus vive émotion, partagée avec ses collègues élus et le personnel du syndicat, suite à la disparition brutale de son président fondateur, Paul Flamérion. « *L'humain était toujours au centre des préoccupations de Paul* », observe Jean-Marc Fèvre qui salue l'engagement de l'homme, artisan de l'unification départementale des syndicats primaires d'électricité et de la construction des équipements de valorisation des déchets ménagers. Il a côtoyé Paul Flamérion durant 30 ans et l'a vu œuvrer pour l'intérêt général. « *Son engagement et sa détermination ont permis au syndicat de se positionner tel un acteur décisif de la transition énergétique en Haute-Marne.* »

Les réactions du monde politique

Nicolas Lacroix : « Un homme de parole »

Nicolas Lacroix, président du Conseil départemental, a eu Paul Flamérion au téléphone hier matin et a donc été atterré d'apprendre son décès quelques heures plus tard. « *C'est quelqu'un qui m'a toujours accompagné et soutenu. C'est un homme de parole, un élu de terrain qui avait une vraie passion pour le sport et le monde associatif en général. Dernièrement encore, pendant la crise, il venait me voir pour me dire : "Il ne faut pas oublier les clubs et les associations". Encore samedi, il était avec nous pour distribuer les masques. Nous sommes tous très tristes. Paul était un homme très sympathique et honnête.* »

Christine Guillemy : « Notre sage désintéressé »

« *Il aimait les gens. Il était un élu profondément humain attaché à rendre service à tous, sans jamais politiser ses mandats.* » C'est en ces mots que Christine Guillemy, maire de Chaumont et présidente de l'agglomération, parle de Paul Flamérion. Emue et touchée par sa disparition, elle raconte un homme passionné par ce qu'il faisait : le sport, le monde associatif ou encore les déchets. Dans ce dernier domaine, elle dit avoir tout appris de lui, même si elle sait que les circonstances de sa démission du Syndicat départemental d'énergie et des déchets

l'avaient profondément marqué humainement. Christine Guillemy exprime son grand respect, sa grande amitié pour lui en le désignant comme « *notre sage désintéressé* ».

Elle se souvient de ses deux mandats au conseil municipal de Chaumont en 2008 et 2014 et de son implication en faveur du monde associatif. « *Les associations ont perdu un grand ami et un grand défenseur. Paul était quelqu'un de bien.* » Dans sa voix chargée d'émotion, elle a une pensée affectueuse pour son épouse qui l'a toujours soutenu.

Les réactions du monde sportif

« Il va énormément nous manquer »

- **Eric Bourson (président du club d'escalade de Génération roc) :** « *Paul Flamérion était quelqu'un de profondément humain. Il était à l'écoute de tout le monde. Il fut notre soutien principal pour les extensions de la structure d'escalade. Il a réussi à dénouer des situations compliquées. Je vais beaucoup le regretter. Paul était un homme de terrain. Il va énormément manquer au monde sportif.* »
- **David Constant (manager général du Chaumont FC) :** « *Sa disparition est un choc. C'est quelqu'un qui a beaucoup œuvré pour le sport. Il a marqué les gens par son travail et son investissement. C'était un supporter du Chaumont FC. Je l'ai connu depuis mon plus jeune âge. J'ai joué avec son fils au club de Semoutiers. Paul a toujours pris le temps de discuter avec les gens. Il était très impliqué dans ce qu'il faisait.* »
- **Gérard Renoux (président du Comité départemental olympique et sportif) :** « *Je suis très attristé par son décès. Paul était quelqu'un que j'appréciais tout particulièrement. Il était toujours très à l'écoute du point de vue sportif. Il venait tout le temps à mon assemblée générale. Il n'économisait pas son temps. On avait fait quelque chose ensemble pour les aides aux emplois sportifs. Ce fut une belle avancée à l'époque. J'avais trouvé un bon relais avec Paul. Il savait se battre pour le monde sportif. C'était une personne humaniste. Il dépassait le cadre de ses fonctions. Paul va nous manquer.* »
- **Aurora Pichery (capitaine de l'ECAC handball) :** « *J'ai appris son décès cet après-midi (hier). Cela fait bizarre. Je le connaissais depuis que le club évolue en Nationale. Il ne ratait quasiment aucun match à domicile. C'était un vrai supporter. Il nous supportait aussi bien dans la victoire que dans la défaite. Il était notre porte-bonheur. Je discutais avec lui à la fin de chaque rencontre. Je ne sais pas encore si je vais continuer la saison prochaine. Mais une chose est sûre, sa présence dans les tribunes va nous manquer.* »
- **Thomas Bougueliane (président de l'ECAC Basket) :** « *Quelle tristesse. Au-delà d'être un homme engagé, simple, jovial, attachant et sincère, Paul Flamérion était un élu très proche du mouvement sportif et du monde associatif. Son intérêt pour le sport amateur n'était pas pas feint comme nous avons pu le constater à de nombreuses reprises. Paul Flamérion répondait toujours, avec franchise, à nos courriers, à nos sollicitations. Il s'est ainsi engagé à plusieurs reprises, cette année encore, quitte à assumer une liberté de ton, afin de nous permettre d'assurer la pérennité d'une association dont la vie est assurée par des bénévoles, des bénévoles qu'il estimait, réellement. Nous avons plaisir à échanger lorsque cet élu venait nous rendre visite, voir jouer des enfants, des adultes, à l'improviste, en toute simplicité. Le sport chaumontais perd un grand monsieur. Un homme dévoué. Monsieur Paul. Les actuels et anciens membres du bureau et du conseil d'administration de l'ECAC Basket ainsi que ses anciens et actuels licenciés remercient Paul Flamérion pour son indéfectible soutien et adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.* »

Propos recueillis par Romain Randoing

D'autres réactions dans notre journal de demain



— RÉACTIONS AU DÉCÈS DE PAUL FLAMÉRION —

De tous bords

Bruno Sido : « *Je perds un ami* ». L'ancien président du Conseil départemental, sénateur de la Haute-Marne, réagit à la disparition brutale de Paul Flamérion (*Le Journal de la Haute-Marne* d'hier) : « *Je perds un ami. Nous nous connaissions depuis longtemps. Nous avons vraiment sympathisé. C'était un homme calme, posé mais qui défendait bec et ongle ses idées. C'était un précieux conseiller départemental qui avait une connaissance parfaite du monde associatif et sportif. Il nous donnait de précieux conseils. Il était un défenseur infatigable de tout le tissu associatif. Tout ce qu'il faisait, il le faisait avec cœur. Nous perdons quelqu'un d'une grande valeur. Je l'appréciais beaucoup.* »

Bérangère Abba, députée, sur Twitter mardi. « *Très peinée d'apprendre la disparition de Paul Flamérion, conseiller municipal et départemental émérite avec qui j'ai eu plaisir à siéger à Chaumont, toujours sur le terrain, souriant et constructif, bien au-delà des postures et querelles partisans. Sincères pensées à ses proches.* »

Gérard Mattera, PCF 52. « *C'est avec une grande tristesse que je viens d'apprendre le décès de mon ami Paul Flamérion. Nous nous sommes connus, en 1997, lorsque j'ai siégé au Sdehm étant élu municipal de Joinville. Nous avons toujours eu une estime réciproque et un plaisir partagé à chaque rencontre. Paul était une personne très respectueuse des autres. Son sourire et sa gentillesse vont me manquer.* »

Colin Rebel, référent départemental LREM Haute-Marne.

« *Suite à la disparition de Paul Flamérion que nous venons d'apprendre avec tristesse, je tenais à faire savoir que de nombreux adhérents de LREM dans le département me disent avoir perdu un ami, un proche, pour certains un parent. Ceux qui le connaissaient appréciaient son engagement et ses convictions mais aussi sa gentillesse et sa bonne humeur. Il savait dépasser les clivages (...)* »

René Dalborgo, président de l'Office municipal des aînés chaumonais et brottais.

« *Paul Flamérion était une figure très connue et appréciée de l'Office municipal des aînés de Chaumont/Brottes. Membre de droit de notre conseil d'administration, il représentait le Conseil départemental. Homme simple et abordable, Paul appréciait la visite impromptue et régulière du président dans son bureau route de Langres. Nous parlions de tout : politique, difficultés de la vie, le monde associatif, la vie de l'Office (...) Paul était pour moi un sage, il trouvait toujours le mot qui convient à tout problème. Il savait remonter le moral ! Il me demandait le compte-rendu de chaque réunion, il voulait connaître la vie et les besoins de notre association. Avec sa binôme, il savait nous récompenser en fin d'année. Adieu Paul, les adhérents de l'Office penseront toujours à toi car tu auras été l'exemple, sans failles, d'une personne qui aimait le monde associatif ainsi que son entourage. Tu laisseras (...) le souvenir d'une personne de bonté et de partage avec les gens.* »



HUMEUR

Notre Paul

Dès qu'un pronom possessif vient se glisser devant un prénom, il est certain que la relation à cette personne est particulière, très particulière. Il signifie qu'il fait partie de la vie de chacun et que la confiance instaurée est indestructible. Ce pronom est d'autant plus précieux lorsqu'il surgit en politique ; domaine qui n'est pas spécialement connu pour sa tendresse mais plutôt pour ses coups bas. Adrien Guéné le savait déjà et l'a vérifié dernièrement.

Notre Paul (Flamérion) n'était pas de ceux-là. D'ailleurs, était-il vraiment un politique ? Son humanité et sa bienveillance laissent croire que non. Il aimait les gens et les gens l'aimaient. Tout simplement. Peut-être était-ce dû à ses origines ? A cette famille si nombreuse dont il parlait souvent avec plaisir. A cette classe sociale où il fallait faire toutes preuves ? A ses origines rurales dont il était si fier.

L'un de ses plus grands agacements était, justement, le sort réservé aux agriculteurs. Il le répétait sans cesse : « *Un pays n'est rien sans paysan* ». Il rageait de les voir disparaître un à un. Et, au détour d'une conversation, il racontait ses virées dans les fermes en tant qu'assureur.

En fait, son secret était là. Non seulement il aimait les gens mais, en plus, il les connaissait très bien. Ou l'inverse. Paul Flamérion avait une aptitude de plus en plus rare : essayer de comprendre et ne pas juger. Son clin d'œil et son sourire au détour d'une rue ou au sein d'un groupe pouvaient se passer de tout commentaire. Il était la gentillesse incarnée.

Frédéric Thévenin

f.thevenin@jhm.fr



L'hommage de la Haute-Marne à Paul Flamérion

C'est en l'église de Villiers-le-Sec, là où il fut baptisé en 1942, que les obsèques de Paul Flamérion, vice-président du Conseil départemental et ancien maire de la commune, ont été célébrées hier après-midi.

Compte-tenu du contexte sanitaire, la cérémonie s'est déroulée dans des conditions inhabituelles : le nombre des personnes accueillies à l'intérieur de l'édifice a été restreint, des haut-parleurs ont été installés pour celles et ceux restés à l'extérieur, et les gendarmes étaient présents aux accès du village. Mais ses amis, ses collègues du Département, ses concitoyens ont tenu à se rassembler pour lui rendre un dernier hommage.

Dans leur mot de bienvenue, les membres de la paroisse ont rappelé les grandes étapes de la vie du défunt, qui a perdu ses parents « prématurément » puis quatre de ses frères et sœurs. Marié en 1964 à Bernadette, père de trois enfants, qui lui ont donné trois petites-filles, celui qui s'était installé comme agent d'assurances à Chaumont avait eu à cœur, très tôt, de se mettre au service de la population, se faisant élire, à 29 ans, maire de Villiers-le-Sec, et ce pendant trois décennies. « Il est



Ses collègues du Conseil départemental étaient notamment présents à cet hommage.

mort comme il a vécu, en tenue de service », devait souligner le prêtre officiant, avant que Nicolas Lacroix, président du Conseil départemental, ne dise au revoir à « un homme, un ami ». Pour l'élus, Paul Flamérion « a marqué notre

département par son engagement permanent ». C'était, a insisté Nicolas Lacroix, un homme qui avait « le sens du compromis sans jamais tomber dans la compromission ». Paul Flamérion est décédé mardi, dans sa 78^e d'année, après une

courte hospitalisation à Dijon. A sa famille, et notamment son frère André, correspondant du *Journal de la Haute-Marne* pour plusieurs communes de la région de Chaumont, à ses amis, nous renouvelons nos condoléances.



COURRIER DES LECTEURS

Au sujet du Memorial Day

30 mai 2020

Secrétaire de l'US Tank corps Haute-Marne, Jean-Claude Debout a adressé ce courrier des lecteurs au JHM, à propos des cérémonies tenues à l'occasion du Memorial Day, dimanche dernier.

« Je me permets de m'étonner que notre association n'a pas été sollicitée pour le Memorial Day le 24 mai 2020.

Notre association a été la première à faire perdurer la présence des troupes US en Haute-Marne de 1917 à 1967. Nous avons toujours participé à la cérémonie du Memorial Day avec les autorités, préfecture et Ville de Chaumont et la fanfare, ce qui manque actuellement ! Tous les ans, je représente notre association le 11 novembre au cimetière de Saint-Aignan, où subsiste la seule tombe d'un "doughboy", je me recueille quelques instants devant Franck Schlaich, soldat de première classe du 306th Infantry Regiment, décédé d'une pneumonie, terme pudique pour désigner la grippe "espagnole". Seule cette tombe sur les 522



tombes US Army qui composaient en partie ce cimetière, est restée à Chaumont, la famille n'ayant pas souhaité le retour du corps aux USA, ni son transfert dans les cimetières US Army de l'Est de la France.

Je souhaite que l'année 2023 marque solennellement le centenaire de l'inauguration du Monument à l'Amitié franco américaine, en préservant à jamais cette œuvre du sculpteur Constant Roux. La Ville de chaumont fait partie des Cités autorisées à célébrer le Memorial Day (jour du Souvenir pour les soldats américains décédés hors des Etats-Unis). »



DROIT DE RÉPONSE

Querelles injustifiées

Suite au courrier des lecteurs paru samedi 30 mai dans le JHM du secrétaire de l'association US Tank Corps, le président de Chaumont US Memory, Jacky Rusnov, a tenu à solliciter un droit de réponse devant « les critiques injustifiées qu'il contient ».



« Depuis 2016 à la demande express de feu, Maurice Leseur, de l'association Chaumont Air Base, "Chaumont Us Memory" organise chaque année en mai la célébration du Memorial Day au monument franco-américain. Y prennent part régulièrement d'autres associations telles que Militaria, Régiment de Marche du Tchad, etc et US Tank Corps y est également représentée.

Notre association finance depuis cette date une gerbe, prévoit porte-drapeaux français et américain, hymnes de nos deux nations et la présence d'hôtes américains en n'omettant pas d'inviter les officiels municipaux, départementaux et régionaux.

Or cette année, les conditions sanitaires particulières dues à la pandémie du Covid-19, nous ont obligés à simplifier notre cérémonie pour respecter pour respecter les règles de distanciation. Notre demande d'autorisation n'ayant pas eu de retour des services de la mairie à la date du 21 mai, nous avons sollicité Paul Fournié, premier adjoint, qui nous a donné son accord verbal pour que la cérémonie puisse se dérouler avec un maximum de 10 personnes et dans la stricte observation des barrières.

La gerbe commandée le 22 a été récupérée le 23 et la cérémonie a pu se dérouler le dimanche 24 avec deux porte-drapeaux (drapeau américain de US Memory et français de Militaria) et 8 personnes seulement à distance les uns des autres. Pas de discours ni de poignées de main évidemment. Notre association a été dans l'impossibilité de contacter public et/ou officiels étant donné la jauge limitée autorisée. Nous ne comprenons donc pas les critiques de l'association US Tank Corps qui aurait pu (comme chaque année) venir en spectateur se placer à distance réglementaire pour assister à cette courte mais respectueuse cérémonie.

Chaumont US Memory, au travers de toutes ses actions, œuvre à faire vivre l'amitié entre nos deux nations et ne saurait cautionner une polémique stérile surtout en cette période si difficile pour tous.

Nos projets pour 2023 concernant le centenaire du monument franco-américain, où s'est déroulé le Memorial Day, ne doivent pas être compromis par des querelles injustifiées mais au contraire recevoir de l'ensemble des associations, autorités et public haut-marnais un soutien unanime et nécessaire. »

PRÉCISION

29-08

« Rendre à César ce qui appartient à César »

Michel Guillaume, président de l'association Militaria souhaite réagir suite à la parution dans l'édition du 21 août de la rubrique Avant/ après concernant le mémorial de l'amitié Franco-Américaine.

« Je tenais à confirmer que Militaria fait bien des défilés et expositions en tenue d'époque dans diverses occasions. Concernant la cérémonie du Memory Day au mémorial, nous y participons chaque année mais c'est à l'association US Memory qu'il en revient de l'organiser. Nous devons rendre à César ce qui appartient à César. »



Inscriptions scolaires

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, les inscriptions auront lieu en mairie du village, les mardi 16, mercredi 17 et vendredi 19 juin, de 16 h à 18 h 30 et samedi 20 juin, de 10 h à 12 h. Il est nécessaire de se munir du livret de famille, un justificatif de domicile de moins de trois mois, le carnet de santé de l'enfant, le certificat de radiation (dans le cadre d'un enfant venant d'une autre école, il est remis au départ effectif de l'élève), la copie du jugement ou courrier co-signé (en cas de séparation) et le courrier motivant la demande accompagné des justificatifs (pour les dérogations). Les inscriptions aux services péri ou extra-scolaires pourront être faites en ligne sur le portail famille : www.agglo-chaumont.fr ou en mairie. Pour tout renseignement, mairie de Villiers-le-Sec 32, Grande Rue, tél. 03.25.03.25.11 ou courriel : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr



Nouveaux habitants

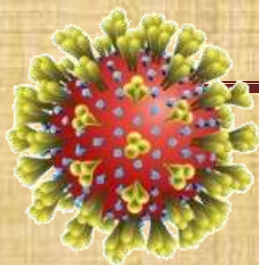


Haut-Marnais demeurant à Châteauvillain auparavant, M. et Mme Xavier Roblot viennent d'acquérir une maison à Villiers-le-Sec au n°13, Grande-Rue.

Cette maison qui appartenait à M. et Mme Jean Scholler était l'ancienne maison de la famille Flamerion. M. Roblot est chauffeur routier opérateur à la société

té Suez à la Dame-Huguenotte, et son épouse Cathy est famille d'accueil à domicile. Le couple a trois grands enfants Benjamin, Pauline et Clelia. Aimant la nature, ils se plaisent à la campagne.

Le village leur souhaite la bienvenue et une bonne adaptation dans leur nouvelle demeure.



Addition lourde après la fermeture des cantines

La crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas fini d'engendrer des conséquences sur les entreprises et, par ricochet, sur l'Agglomération de Chaumont. En exemple, la restauration scolaire qui, en l'absence de cantines, n'a pas pu remplir sa mission et accuse un important manque à gagner. Explications.

Les difficultés économiques et financières liées à la Covid-19 se nichent partout. Les élus de l'agglomération ont ainsi dû délibérer pour apporter une aide à la société Scolarest chargée de la restauration scolaire sur le territoire.

Laurence Meunier, vice-présidente à l'Education, explique : « dans la suite des mesures nationales décidées pour lutter contre la Covid-19, crise majeure dont ni l'ampleur, ni les conséquences ne pouvaient être prévues, de très nombreuses entreprises se trouvent en difficultés, privées de la possibilité d'honorer toute ou partie de leurs contrats et soumises pourtant à des frais incompressibles ».

Ainsi, du fait de la fermeture des écoles puis de leur réouverture limitée à compter du 11 mai, la société Scolarest est fortement impactée. Elle a été contrainte de solliciter l'agglomération pour obtenir différents ajustements opérationnels et financiers du contrat.

Laurence Meunier raconte qu'au terme d'une première réunion de négociation, « Scolarest prendrait à sa charge les coûts incompressibles et la perte des denrées pour la seconde quinzaine du mois de mars ».

Par contre, la société sollicite une aide pour le financement des frais fixes sur les mois d'avril qui n'a connu aucune activité, de mai durant lequel 1334 couverts ont été mis en place sur les 18000 prévus et de juin avec ses 8400 couverts au lieu des 23300 annoncés.

L'estimation de la participation publique proposée par l'entreprise est, « à ce jour », évaluée à 132000 €. Elle comprend la reprise d'activité de onze salariés en mai pour la préparation des salles de restaurants et le chômage partiel de sept autres. Pour le

mois de juin sont décomptés la reprise de quinze salariés et le chômage partiel de quatre autres auxquels il faut ajouter des frais de structure, d'amortissement...



L'absence des enfants à la cantine pèse lourd sur les comptes de Scolarest.

Laurence Meunier annonce que « cette somme de 132000 € sera dans tous les cas moindre que le montant de prestations que la collectivité aurait dû

déboursier en situation d'activité normale ». Autrement dit, l'absence de repas distribués à la cantine fait économiser une somme approximative de 73000 €.

En attendant, pour les 132000 €, les chiffres doivent être encore affinés et « un temps de préparation suffisant est nécessaire afin de finaliser

le projet ». Les élus ont malgré tout voté, dès maintenant, l'attribution de 50 % de la somme soit 66000 €. Ils ont pris en considération l'importance du service public concerné et exprimé l'envie de « ne pas laisser davantage l'entreprise en difficulté financière ».

Frédéric Thévenin
f.thevenin@jhm.fr

25 000 + 10 000

Comme l'an dernier, l'Agglo a décidé d'accorder son soutien financier habituel au CVB52 à hauteur de 25000 €. Comme l'an dernier, en fonction des résultats et l'accession (ou pas) au championnat d'Europe, le club de volley aura (ou pas) 10 000 €.



« L'avenir est de notre côté »

Le départ de Chaumont Poids Lourds de la route de Brottes pour Plein'Est est un projet de très grande envergure en matière d'investissements mais il est également un véritable projet de territoire.
Les explications de Stéphane Blanchot, son directeur.





En moyenne, Chaumont Poids Lourds fait entrer dans ses ateliers 6000 engins par an pour réparation ! Le chiffre est considérable et il justifie, en partie, l'investissement de 6,5 millions d'euros de l'entreprise sur la zone Plein'Est.

Stéphane Blanchot, le directeur, explique que le plus ancien projet d'investissement est la construction d'un garage à Langres. Il date d'avant 2008 et même si la crise financière a tout retardé, le projet est toujours resté sur les rails. La construction devrait être finalisée à la rentrée.

Plus récemment, Lidl avait pris contact avec Chaumont Poids Lourds en faisant connaître son intérêt pour l'emplacement chaumontais, sur l'axe commercial en vue, de l'avenue de la République à la route de Langres. Les discussions ont pris un certain temps pour, au bout du compte, trouver un accord. A ce moment, le projet de déménager Chaumont Poids lourds fait son chemin avec, pour Stéphane Blanchot, le premier objectif : *« trouver un nouvel emplacement qui puisse répondre aux attentes »*. Rapidement, la zone Plein'Est est apparue comme une évi-

dence d'autant plus que, pour l'Agglo propriétaire du terrain, Pascal Babouot était à la manœuvre. Son enthousiasme, sa rapidité, son efficacité et les solutions apportées ont fini de convaincre Stéphane Blanchot. Il se dit heureux de partir du site actuel, route de Brottes, afin qu'un magasin de proximité s'y installe. *« Il a davantage sa place sur cet axe commercial que Chaumont Poids Lourds »*.

L'arrivée à Plein'Est présente plusieurs intérêts : se désenclaver de la ville, avoir de l'espace pour cet investissement pour plusieurs générations et conquérir d'autres axes du territoire sans que les clients ne doivent traverser la ville. *« La zone Plein'Est est aux portes de Joinville, de ceux qui viennent de l'ouest (Troyes, Colombey) et de ceux qui viennent de l'est (Neufchâteau, Biesles). La partie sud sera prise par le site de Langres »*.

Conditions de travail

L'homme parle d'un *« meilleur emplacement à tout point de vue pour l'entreprise »* mais aussi d'un *« vrai projet pour Chaumont et son territoire qui ont de vrais atouts. L'avenir est de notre côté »*.

Pour les 55 salariés, le projet offrira de meilleures conditions de travail. Ils auront accès à de meilleurs équipements pour leur sécurité. Par exemple, ils travailleront dans des fosses préfabriquées avec tous les équipements à l'inté-

rieur par souci de propreté. L'ensemble du site répondra aux dernières normes environnementales avec une traçabilité des interventions réalisées sur les poids lourds et une gestion des déchets.

Par ailleurs, les nouvelles conditions de travail devraient améliorer la productivité des salariés. Par exemple, ils auront droit à des travées entrantes et sortantes qui éviteront des manipulations inutiles des tracteurs. Le nombre de camion réparé simultanément va logiquement augmenter. Stéphane Blanchot conclut en estimant avoir *« une chance inouïe de vivre la construction de ce projet ambitieux »*.

Frédéric Thévenin
f.thevenin@jhm.fr



Stéphane Blanchot



En 1960, Chaumont Poids Lourds s'est implanté aux abords de la ville, dans la nature. Ensuite, la ville est venue grignoter son espace.

Délais tenus

D'après Stéphane Blanchot, les délais de construction du nouveau site sont tenus. La date de livraison est prévue pour le 15 octobre prochain. Pour lui, cette performance s'explique par l'emploi d'entreprises locales à 100 %. *« Les 6,5 millions d'euros ont été injectés dans l'économie haut-marnaise. Il était hors de question de faire venir des entreprises d'ailleurs »*. Au bout du compte, il s'y est retrouvé car, durant la crise sanitaire, il a pu avoir des échanges directs et permanents avec les équipes. Tout en respectant les préconisations sanitaires, les travaux n'ont jamais réellement arrêté. En tous les cas, ils ont repris plus tôt et plus vite. Chaumont Poids Lourds aura quitté son site actuel le 31 décembre prochain en respectant les obligations liées à la législation environnementale. Ce site est soumis à déclaration et l'entreprise doit signaler la fin de son activité. Le bâtiment sera rendu vierge d'exploitation et sera ensuite détruit par Lidl. Et comme le groupe allemand détient une véritable *« machine de guerre »*, le nouveau magasin sera finalisé avant l'été 2021.

A noter qu'en quittant cette zone, Chaumont Poids Lourds libère également l'emplacement derrière Total, route de Langres. Pour Stéphane Blanchot, il devrait faire le bonheur d'un commerce.



HOMMAGE

Paul Flamérion nous a quittés

Le Conseil départemental est en deuil. Paul Flamérion, élu dans le canton de Chaumont Sud depuis 2001 (Chaumont 3 depuis mars 2015), président de la commission culture, sports et loisirs jusqu'en 2011, Vice-président depuis 2015 du monde associatif, de la culture et des sports, est décédé brutalement mardi 2 juin. Élu de terrain, engagé aux côtés de tous et plus particulièrement des associations depuis de nombreuses années, il laisse un grand vide à tous ses collègues, au monde associatif et à tout son entourage. À sa famille et à ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.



Merci Paul.



Samedi 8 février 2020, à l'occasion de la rencontre opposant le CVB52 à l'équipe de Poitiers, Paul était là.



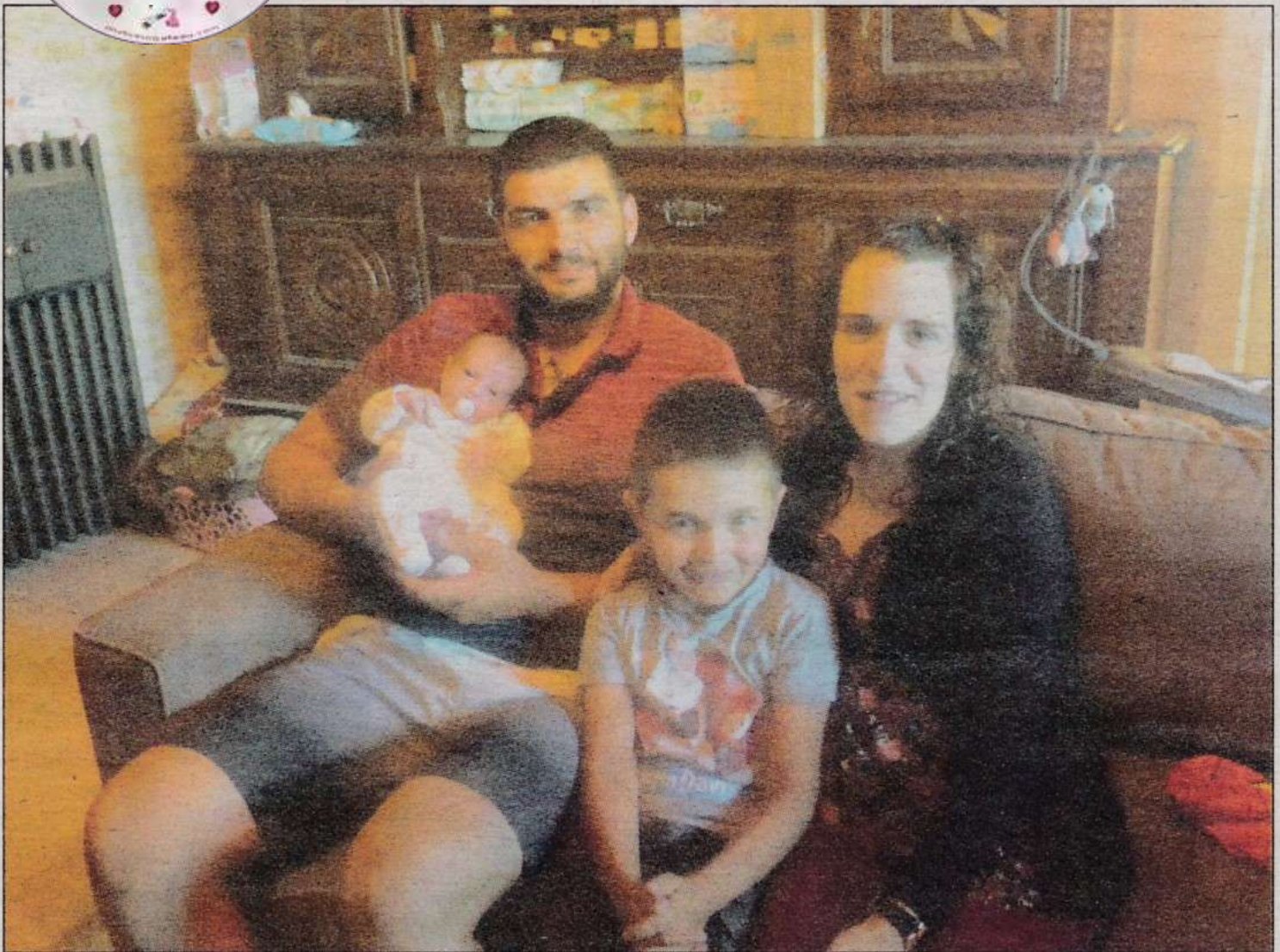
Le 25 novembre 2019, lors de la signature à Saint-Dizier, de la convention d'accompagnement du judoka, Axel Clerget, Paul était là.



Le 2 décembre 2016, Paul était là, comme tous les ans, pour remettre au Téléthon le chèque de soutien du Département.



Bienvenue à Inès



Une petite Inès a vu le jour le 14 juillet, à la maternité de Chaumont. Elle pesait à la naissance 2,760 kg et mesurait 45,5 cm.

Le papa, Jérémy Iddir, d'une famille bien connue au village, est militaire de carrière à Bitche, en Moselle. La maman, Myriam Salgado, est cuisinière à la crèche L'Ile aux enfants à Chaumont. Son grand frère Maxime n'est

pas peu fier de sa petite sœur. Le jeune couple vient de s'installer dans une ancienne ferme, située au 124, Grande-Rue qu'il a acquise et transformée en habitation, mariant l'ancien et le moderne.

Félicitations aux parents et grands-parents. Bonne santé à la maman et au bébé.



CONSEIL D'AGGLO

Les élus sont...

Jeudi, les 103 élus de l'Agglomération de Chaumont se sont réunis au gymnase Lemouton afin d'élire leur nouveau président. Stéphane Martinelli, maire de Rennepont, prend les rênes de l'Agglo avec 66 voix contre 36 pour le deuxième candidat, Paul Fournié, premier adjoint à Chaumont (lire notre édition d'hier). Voici la liste des 14 vice-présidents et des membres du bureau.

Les vice-présidences

1^{re} vice-présidence à l'aménagement, l'urbanisme, l'habitat et le patrimoine :

Frédéric Roussel (élu de Chaumont).

2^e vice-présidence à l'enseignement supérieur, recherche et innovation :

Anne-Marie Nédélec (maire de Nogent).

3^e vice-présidence aux finances et administration générale :

Jean-Marie Watremetz (maire de Juzennecourt).

4^e vice-présidence à la santé et solidarité :

Patrice Voirin (maire de Froncles).

5^e vice-présidence au scolaire :

Laurence Meunier (maire de Villiers-le-Sec).

6^e vice-présidence à l'économie :

Christophe Fischer (élu à Chaumont).

7^e vice-présidence à l'environnement, eau, assainissement et inondation :

Michel Menet (maire de Lachapelle-en-Blaisy).

8^e vice-présidence à la transition numérique :

Véronique Nickels (élue de Chaumont).

9^e vice-présidence à la cohésion des territoires :

Francis Hasselberger (maire de Bologne).

10^e vice-présidence au sport et loisirs :

Stéphan Emeraux (maire de Marnay).

11^e vice-présidence à la cohésion sociale et politique de ville :

Didier Cognon (élu de Chaumont).

12^e vice-présidence à la transition énergétique et développement durable :

Etienne Marasi (maire de Vignory).

13^e vice-présidence au transport et mobilité :

Michel André (maire de Biesles).

14^e vice-présidence à la contractualisation :

Paul Fournié (élu de Chaumont).

Les membres
du bureau

Jean-Michel Konarski (patrimoine) – **Patrick Prodhon** (finances et administration générale) – **Isabelle Fenaux** (ressources humaines) – **Audrey Duhoux** et **Catherine Pazdzior-Vigneron** (santé solidarité) – **Sylvie Roux** (scolaire) – **Patrice Logerot** (économie) – **Pascal Babouot** (économie Palestra) – **Cyril Moussu** (économie agriculture) – **Olivier Billard** (économie tourisme) – **Joël Clément** (environnement) – **Guy Urschel** (cohésion territoriale) – **Marie-Noëlle Hubert** (cohésion sociale) – **Franck Trompette** (transition énergétique déchets) – **Dominique Combray** (mobilité et intermodalité) Et aussi **Christine Guillemy** – **Isabelle Lardin** – **Didier Jolly**.



Un spectacle pour clore l'année à la micro-crèche



Vendredi 24 juillet, la micro-crèche ADMR "Les petits diabolos" a reçu la visite du clown Antonio de la compagnie Tempo. Un moment qui a été très apprécié des enfants. Antonio le clown est arrivé vêtu de son costume et sa guitare sur le dos. La mise en scène de la chanson de l'éléphant a fait beaucoup rire les enfants. Pour terminer, du jonglage, du bilboquet en équilibre, et "quinquin" le petit chien ont clôturé le spectacle.

La chanson de l'éléphant a beaucoup fait rire les enfants.





Un pique-nique pour se dire au revoir, à la micro-crèche



Un pique-nique pour se dire au revoir en attendant de se retrouver à la rentrée.

La micro-crèche de l'ADMR, Les Petits diabolins, a organisé un pique-nique pour les plus grands, jeudi 30 et vendredi 31 juillet, avant de fermer ses portes pour trois semaines.

Petits et grands étaient ravis de partager ce moment de convivialité avant de partir en vacances. Ce fut également l'occasion

de dire au revoir aux enfants qui iront à l'école à la rentrée de septembre.

La micro-crèche a connu une fin d'année particulière en raison de la crise sanitaire, ce qui a empêché le personnel d'organiser la traditionnelle petite fête de fin d'année avec les familles.



Chaumont Poids Lourds dans le bon timing

La date de livraison du nouveau bâtiment de Chaumont Poids Lourds, sur la zone Plein'Est, est prévue pour le 15 octobre. Etant donné l'avancée des travaux, le calendrier devrait être tenu. Les extérieurs sont déjà en cours d'aménagement. Cette performance s'explique, selon le directeur Stéphane Blanchot, par l'utilisation d'entreprises locales à 100 %. « Les 6,5 millions d'euros d'investissements ont été injectés dans l'économie haut-marnaise ».

Chaumont Poids Lourds aura quitté son site actuel, route de Brottes, le 31 décembre prochain. Il sera rendu vierge d'exploitation et sera ensuite détruit par Lidl. Et comme le groupe allemand détient une véritable "machine de guerre", le nouveau magasin sera finalisé avant l'été 2021.

Stéphane Blanchot estime que ce magasin de proximité a davantage sa place sur cet axe commercial que Chaumont Poids Lourds. A Plein'Est, l'entreprise trouve également « un meilleur emplacement à tout point de vue ». Il parle d'un vrai projet de territoire avec de vrais atouts.



Stéphane BLANCHOT





VILLIERS-LE-SEC - Pas de problèmes particuliers pour Karine Colombo, directrice d'école du regroupement pédagogique de Villiers, Buxières, Euffigneix : les règles sanitaires imposées - lavage des mains, gel hydroalcoolique et distance entre chaque table - sont respectées.

Mme Massenet a la charge de 20 élèves, quinze CE1 et cinq CE2 ; Mme Vauthier-Lucchi, 18 CP. Karine Colombo a la charge de 17 bambins, trois en toute petite section, cinq en petite section, neuf en moyenne section. Mme Bongiorno s'occupe de 20 élèves : onze en moyenne section, neuf en grande section. Le nombre d'élèves pour le regroupement est de 117 enfants.



Une partie des maternelles.





Les élèves de moyenne
et grande sections.



Les CE1 et les CE2.



EUFFIGNEIX - A Euffigneix, la rentrée s'est déroulée sans difficultés majeures avec un effectif stable et au complet. Les parents d'élèves sont restés en dehors de l'enceinte de l'école. Sophie Chretiennot a en charge 20 enfants (CE2-CM1) et Christine Roux 22 élèves (CM1-CM2). Une rentrée qui s'est déroulée admirablement bien.





VILLIERS-LE-SEC - SEMOUTIERS TUCSON ARIZONA (USA)

Madame Régine FLOUVAT, son épouse ;
Madame Béatrice LEROY FLOUVAT et Jean-Marc,
Monsieur Sébastien FLOUVAT et Delphine,
ses enfants ;
Noé, Emma, Anaïs et Camille, ses petits-enfants ;
Madame Annick BARIOT, sa sœur ;
Monsieur Harold MAY,
Monsieur Grégory MAY,
Monsieur Christopher MAY et Esperanza,
ses frères ;
Monsieur Thierry DELOISY, son beau-frère ;
Les familles MAY, PEDERSOLI, BREMANN, ADAMEC ;
Et toute la parenté,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur



Thierry FLOUVAT

survenu à l'âge de 68 ans.

Monsieur Thierry FLOUVAT repose en la Maison funéraire Guérin, à Chaumont.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 10 septembre 2020, à 14 h 30, en l'église de Semoutiers, suivie de l'inhumation au cimetière.

Fleurs naturelles uniquement, pas de plaques.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine, ainsi que le personnel de l'hôpital central de neurochirurgie de Nancy, notamment le Docteur Marie BLONSKI et Madame Katia COLMAR, le Docteur ROCA son médecin, les infirmières Odile, Anaïs et Charlotte, le service de la HAD de Chaumont et les services de l'ADAPAH, pour leur accompagnement et leur gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CHAUMONT

L'ensemble du personnel de la société OLIVIER PAYSAGE, a la douleur de vous faire part du décès de son Directeur

Monsieur



Thierry FLOUVAT

et présente ses condoléances à toute sa famille.



Thierry Flouvat

Nous avons appris avec stupeur le décès de Thierry Flouvat, suite à une tumeur au cerveau, à l'âge de 68 ans. Thierry Flouvat est décédé à son domicile vendredi 4 septembre. Il est né le 20 janvier 1952, à Paris (14^e), et a passé toute sa vie à Villiers-le-Sec, élevé par sa grand-mère, Yvette Dodin. Il a épousé Régine Deloisy, de Semoutiers, le 29 janvier 1972. De leur union sont nés deux enfants, Béatrice, habitant Semoutiers, et Sébastien, 43 ans, demeurant dans l'Aveyron, qui leur ont donné quatre petits-enfants, Noé et Emma en 2004, Anaïs en 2005 et Camille en 2006. Il a exercé le métier de comptable plusieurs années avant de s'installer à la tête d'une entreprise de paysagiste en 1989, "Olivier Paysage", à Semoutiers. Il a été secrétaire du syndicat des Hôteliers de Haute-Marne pendant plusieurs années. Dans sa jeunesse, il a pratiqué la gymnastique avec l'ESV de Villiers-le-Sec, puis il a joué au football,



toujours à l'ESV de Villiers. Grand fervent de la chasse, il l'a pratiquée en plaine puis au bois en tant qu'adjudicataire. Souffrant depuis deux années de la maladie, il l'a surmontait avec courage. Toujours à fond et toujours souriant, il laissera le souvenir d'un homme dynamique. Nous présentons à son épouse, ses enfants et toute sa famille nos condoléances.

Sincères
condoléances





C'est la rentrée à la micro-crèche



La micro-crèche ADMR Les Petits diabolotins a fait sa rentrée. Petits et grands sont ravis de se revoir, malgré les conditions sanitaires toujours présentes. Les ateliers et les balades ont repris du service pour le plaisir de tous. L'année 2020-2021 est lancée !





Cession de bois de chauffage 2020-2021

Les inscriptions pour les cessions de bois de chauffage seront enregistrées en mairie, aux heures d'ouverture, du jeudi 8 au samedi 31 octobre. Pour les parcelles n° 10 et 11 dans le canton de Fays, le lot 17 de la parcelle n°5 et le lot 12 de la parcelle n°6, le particulier devra impérativement s'inscrire individuellement, l'inscription sera validée après remise d'une attestation sur l'honneur indiquant bien la possession d'un mode de chauffage aux bois. Le prix du stère est fixé à 7 €. Le tirage au sort aura lieu vendredi 6 novembre, à la salle des fêtes. Quinze lots sont programmés et le cessionnaire s'engage à réaliser la coupe de son lot quelles que soient les difficultés du terrain rencontrées. Il est rappelé que les bénéficiaires d'une coupe de bois de l'année précédente ne peuvent pas s'inscrire de nouveau cette année.



Un 3^e ouvrage en cours pour US Memory

Après le succès de leurs deux premiers livres, les bénévoles de l'association US Memory travaillent à un troisième ouvrage. Il traitera de la présence américaine en Haute-Marne de 1780 à nos jours.

Après "Quand Chaumont flirtait avec l'Amérique" et "Bienvenue à Chaumont Air Base", les membres de l'association Chaumont US Memory planchent sur un troisième ouvrage. Pour l'instant, ils en sont à la phase récolte d'informations et de données. Le livre devrait paraître début 2021.

« On ne pensait jamais faire un 3^e livre », explique Jacky Rusnov, président d'US Memory. Mais, pendant le premier confinement, plusieurs bénévoles de l'association se sont ennuyés. Ils se sont alors mis à travailler sur le projet d'un nouveau livre, dont le nom est déjà tout trouvé. Celui-ci s'intitulera "US Memory Haute-Marne", tout simplement. Il faut dire qu'il reviendra sur la présence américaine dans le département de 1780 à aujourd'hui.

Documents inédits

Pour ce faire, l'ouvrage sera divisé en 10 chapitres, de façon chronologique. On partira de 1780 jusqu'à nos jours avec, notamment le jumelage de Chaumont avec la ville d'Owasso. Le livre ne fera pas l'impasse sur les deux Guerres mondiales, sur l'aviation américaine ou encore sur le rôle de l'Otan. Pour ce chapitre d'ailleurs, jamais évoqué jusqu'à maintenant, c'est Fabrice Loubette, un membre d'US Memory, qui est à la manœuvre. C'est un spécialiste de l'Otan, habitant la région de Metz. Le livre sera bien fourni puisque de nom-



Les illustrations sont l'œuvre d'Eline Canal, jeune graphiste de Chaumont.

breux documents et histoires, tous inédits, y seront publiés. Ainsi, les lecteurs y trouveront des photos, notamment celle de la veste de Pershing ou encore d'une chaîne utilisée sous Patton. Jacky Rusnov, président d'US Memory, a également eu accès à un document exclusif : le plan de table du dîner de l'inauguration du monument de l'amitié franco-américain, qui a eu lieu dans les locaux des Autobus chaumontais, le 3 juin 1923. On devrait également trouver des photos inédites prises vers 1944-1945 au moulin de la Planchotte, à Joinville, alors que le général Patton traversait le pont. Les membres de

l'association ont d'ailleurs récupéré des photos de la mini-statue de la liberté, à la base de Semoutiers, encore bâchée, juste avant qu'elle ne soit dévoilée au public.

Enfin, le dernier chapitre du livre portera sur la correspondance entre les habitants de Haute-Marne et les Américains. Une femme de Doulaincourt, par exemple, y retrace ses souvenirs d'enfance alors que sa grand-mère hébergeait des Américains. Aujourd'hui encore, elle et sa famille entretiennent des liens réguliers. Il s'agit d'une longue correspondance. Pour cette prochaine édition, qui ne

sera pas un 3^e tome des deux premiers, US Memory a pensé à illustrer chaque chapitre. Éline Canal, jeune graphiste originaire de Blessonville, les a tous imaginés et créés. Elle décline les thèmes sur fond de carte de la Haute-Marne. Les adhérents sont ravis de son travail et espèrent lui donner un petit coup de pouce en lui donnant sa chance.

Comme le dernier livre, le petit dernier sera bilingue, avec une traduction anglaise. Henri Luppi, membre et ancien professeur d'anglais, se chargera de cette partie.

Laura Spaeter
l.spaeter@jhm.fr







